

## LIEN AVEC LES AUTRES THÉMATIQUES

- **Agriculture, urbanisation** : dégradation et destruction irréversible des habitats naturels et des populations d'espèces
- **Pêche** : durabilité de l'exploitation des ressources naturelles marines
- **Loisirs** : fréquentation des sites naturels
- **Aménagement, transport** : pollution de l'air, de l'eau et des sols diminuent la biodiversité et la qualité des services écosystémiques associés
- **Tourisme** : Biodiversité, élément essentiel du capital touristique de l'île
- **Paysage** : Biodiversité constitutive des paysages naturels

## INCERTITUDES

- La perturbation des baleines par la surfréquentation
- La résolution du conflit lié à la régulation des activités d'élevage (bovin divagant) dans l'enceinte du cœur du Parc National
- La pollution des eaux douces et côtières par l'agriculture et l'urbanisation (engrais, pesticides, assainissement, etc.) engendrant la perturbation du milieu marin
- La reproduction des tortues vertes des Mascareignes est menacée
- L'évolution de la réglementation au sein de la Réserve Naturelle Marine

## RÉFÉRENCES ET SOURCES DE DONNÉES

- Parc National de La Réunion : [www.reunion-parcnational.fr/Not-ile-not-fierte.html](http://www.reunion-parcnational.fr/Not-ile-not-fierte.html)
- Réserve Naturelle Marine de La Réunion : [www.reservemarinereunion.fr/](http://www.reservemarinereunion.fr/)

## CADRE JURIDIQUE ET RÉGLEMENTAIRE

- Trame Verte et Bleue (TVB) dans le code de l'environnement
- Classement au patrimoine mondial de l'humanité des cirques et remparts de La Réunion le 1<sup>er</sup> août 2010
- Décret n° 2008-4 de création de la Réserve Naturelle de l'Étang de Saint-Paul du 2 Janvier 2008
- Décret de création du Parc National de La Réunion du 5 mars 2007 et loi relative aux parcs nationaux en date du 14 avril 2006
- Décret de création de la Réserve Naturelle Marine du 21 février 2007 et arrêtés préfectoraux de régulation des activités en mer
- Mesures agroenvironnementales (MAE) cadrés par le règlement européen du 30 juin 1992
- Espace naturel sensible (ENS), institué par la loi 76.1285 du 31 décembre 1976
- Code de l'urbanisme et continuités écologiques (articles L. 121-1, L. 122-1, L. 123-1 et suivants)

## Acteurs rencontrés

Services de l'État et collectivités, Globice, IRD, KELONIA, ONF, PNR, RNMR, SREPEN, Université, Vie Océane



**GIML**  
TERRITOIRE  
DE LA CÔTE OUEST

## BIODIVERSITÉ TERRESTRE ET MARINE

### Environnement et patrimoine naturel

Sur l'île

30 % d'habitats terrestres intacts

46,6 % d'endémicité florale

Plus de 3 500 espèces marines



S. Baret



©IRD - T. Changeux

## Contexte

La Réunion appartient à l'un des 34 hotspots de biodiversité mondiale. Isolées du reste du monde, des centaines d'espèces marines et terrestres ont évolué le long des gradients environnementaux (bas-haut, sec-humide) et sont devenues endémiques, uniques au monde. 30 % de la surface terrestre de l'île est occupée par des écosystèmes intacts, principalement en altitude. Les enjeux de conservation sont d'envergure mondiale et reconnus depuis 2010 par un label UNESCO. Les menaces sur la biodiversité sont les espèces envahissantes et la destruction des habitats par l'urbanisation et l'agriculture. L'intégrité des espaces protégés (Parc National, Réserve Naturelle Marine, réserves biologiques forestières, sites classés, etc.) fait l'objet de pressions importantes.

## RÉTROSPECTIVE

La Réunion est une île jeune (3 millions d'années) avec une grande diversité de conditions environnementales ayant généré une biodiversité marine et terrestre exceptionnelle du plancher océanique jusqu'aux sommets. Depuis la découverte de l'île, 70 % de la couverture végétale primaire de l'île a été dégradée ou convertie en espaces agricoles ou urbains.

## TENDANCE

Depuis 2007, les principaux zonages de protection sont le Parc National et la Réserve Naturelle Marine. Ils visent à protéger les espaces naturels des pressions anthropiques (urbanisation, dynamiques agricoles, aménagements divers, etc.).

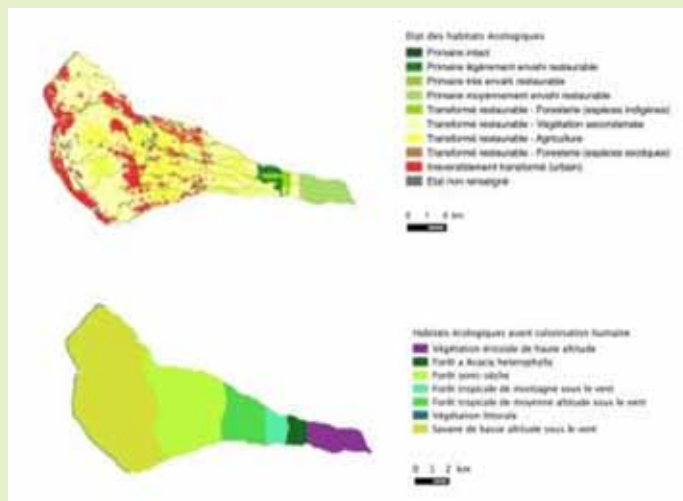
La délimitation de la trame verte et bleue (TVB) et de l'aire optimale d'adhésion autour du cœur du Parc National vise à garantir les continuités écologiques en dehors des zones protégées. Les espèces envahissantes constituent actuellement la principale menace sur les écosystèmes terrestres et la surpêche exerce une pression sur l'écosystème marin côtier.

## RUPTURES POSSIBLES

- La fréquentation non régulée et les pollutions sont des menaces sur les écosystèmes récifaux.
- Une perte du label UNESCO serait dommageable à l'image de l'île.

## ENJEUX SECTORIELS ET SOCIÉTAUX

- **Contribution des écosystèmes marins et terrestres** au bien-être des Réunionnais et des visiteurs
- **Place fondamentale des écosystèmes naturels** dans l'image de La Réunion
- **Motivation pour la biodiversité et les paysages** en première ligne pour 84% des touristes non-affinitaires
- **Importance des services écosystémiques**
- **Prise en compte de la biodiversité et la préservation des ressources** dans le développement économique et l'aménagement : enjeu d'adaptation important pour l'ensemble des secteurs d'activité
- **Émergence de secteurs d'emploi et de réinsertion sociale** (500 environ sur l'île) grâce à la restauration écologique et la lutte contre les espèces envahissantes
- **Soutien** à la création de la Réserve Marine et du Parc National de La Réunion apporté par une majorité de la population



## DÉMARCHES EXEMPLAIRES ET INNOVANTES

- Plantation d'espèces indigènes pour une utilisation durable par la population (ou projet Péi Run)
- Démarche Aménagement Urbain et Plantes Indigènes (DAUPI)
- Valorisation des plantes médicinales et aromatiques
- Émergence des activités touristiques liées à l'observation du milieu marin : récifs coralliens, tortues, baleines et bientôt peut-être requins
- Structuration des filières agro-environnementales et agro-touristiques

## INFLUENCES EXTÉRIEURES

- Prise en considération de l'enjeu mondial de conservation des écosystèmes de La Réunion dans la gestion locale de l'espace (Parc National)
- Globalisation exerçant des pressions (introduction de nouvelles espèces envahissantes) mais aussi porteuse d'opportunités (développement du tourisme)
- Influences extérieures sur l'agriculture et la ville jouant par effet domino sur la conversion/dégradation des milieux naturels
- Efforts de protection à l'échelle de l'océan Indien: effet bénéfique sur l'abondance des espèces migratrices emblématiques (tortues, baleines, etc.)
- Influence des changements climatiques entraînant des modifications des écosystèmes (blanchissement corallien plus fréquent)